

Rapport d'activité

Promotion économique

PromFR

—

2023



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle DEEF
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion VWBD

Activités

1.1 Sommaire

En 2023, la Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR) a concrétisé 40 projets qui conduiront à la création de près de 770 emplois ces cinq prochaines années, et généreront des investissements à hauteur de 140 millions de francs. De plus, les actions de la PromFR ont déployé leurs effets sur près de 1000 emplois existants qui s'en retrouvent ainsi renforcés.

L'économie mondiale a évolué dans un contexte géopolitique tendu et compliqué avec d'une part la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le conflit armé entre l'Etat d'Israël et le Hamas ainsi que les tensions existantes entre la Chine et Taiwan. Ce contexte incertain est renforcé par une augmentation des taux d'intérêt, des coûts énergétiques élevés ainsi que la cherté du franc suisse. Tous ces éléments ont impacté la volonté d'investissement des entreprises et de mettre en œuvre des projets stratégiques.

La réforme de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur l'imposition des entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 750 millions d'euros sera mise en œuvre en Suisse dès 2024. Les premières analyses effectuées montrent un impact assez restreint de cette réforme pour le canton de Fribourg.

Sur le plan cantonal, Rolex SA a créé ses premiers emplois dans le canton, lançant ainsi les premières étapes de son projet fribourgeois. Ce projet d'envergure devrait avoir un impact transformatif important pour le tissu économique fribourgeois.

Dans le cadre du déménagement annoncé de SMG Swiss Marketplace Group SA (SMG) de Flamatt à Fribourg, l'attractivité du site de bluefactory a pu être démontrée. Cette action permettra de maintenir quelques 160 emplois et, pour SMG, d'établir un nouveau pôle d'activité solidement ancré en Suisse occidentale.

Il est à relever qu'un nombre important de soutiens à des projets de recherche et développement (R&D) ont été alloués (13 dont 6 projets Innosuisse). Ces 13 projets font partie d'une tendance croissante de l'économie fribourgeoise d'utiliser un outil performant et pragmatique pour le développement de capacités innovantes au sein de l'économie.

Quant à la Nouvelle Politique Régionale (NPR), ce programme mis en place communément avec la Confédération permet de stimuler l'innovation et le développement territorial à travers des projets collaboratifs et touristiques. Des travaux conséquents ont eu lieu pour développer le nouveau programme de mise en œuvre pour 2024-2027.

1.2 Promotion hors du canton

La PromFR a soutenu en 2023 l'implantation dans le canton de Fribourg de 16 nouvelles entreprises dont 10 sociétés d'origine suisse et 6 entreprises étrangères en provenance des pays suivants : Chine, France, Italie, Pays-Bas, Royaume Uni. Les nouvelles entreprises d'origine étrangère implantées dans le canton de Fribourg en 2023 prévoient de créer une trentaine de nouveaux emplois à moyen terme.

En 2023, les activités de démarchage orientées vers l'étranger ont amené la PromFR à accueillir en visite dans le canton de Fribourg 49 entreprises en provenance de 22 pays, dont 24 par l'entremise de Greater Geneva Bern area (GGBa). 42 entreprises étrangères supplémentaires ont été démarchées et accompagnées par visioconférence. La France, les Etats-Unis, Israël et le Brésil sont les principaux pays de provenance de ces sociétés.

Ces nouvelles sociétés proviennent de différentes sources complémentaires :

- > Contacts directs avec l'entreprise ;
- > Greater Geneva Bern area (GGBa), l'association intercantonale de promotion économique dont Fribourg fait partie aux côtés des cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel et Berne ;

-
- > Switzerland Global Enterprise (S-GE), l'association mandatée par la Confédération pour la promotion de la place économique suisse à l'étranger ;
 - > Switzerland Innovation Park Network West EPFL ;
 - > Chambre de commerce et d'industrie France-Suisse ;
 - > Cluster Food & Nutrition ;
 - > Swiss Food & Nutrition Valley ;
 - > Consultants spécialisés et multiplicateurs.

1.3 Nouvelle Politique Régionale

L'année 2023 a enregistré 23 projets approuvés, ce qui représente un montant d'aides de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) de 1 637 000 francs. Les 23 projets NPR sont répartis dans les domaines du tourisme (5) et de la recherche & innovation aux niveaux cantonal, intercantonal et international (18). Le programme de mise en œuvre PMO 2020-2023 s'est terminé avec un bilan très réjouissant de 79 projets et un montant de soutien de 13,2 millions francs, pour 25,1 millions francs de coûts totaux et 286 partenaires impliqués. L'intérêt pour la NPR a été élevé et 99 % de l'enveloppe destinée aux aides à fond perdu a été utilisée.

Parmi les projets approuvés, on relève notamment le projet Interreg GreenSkHy qui se réalisera en partenariat avec la région Grand-Est. Il s'agit de promouvoir le développement de la filière hydrogène propre au niveau de la formation initiale et continue. Dans le domaine agroalimentaire, le projet DurAOP vise à évaluer la durabilité de cinq produits AOP du canton de Fribourg. Dans la recherche & innovation, le projet TTV vise à évaluer la faisabilité technique d'un système innovateur de toitures végétalisées avec un substrat à base de biochar irrigué à partir de la recirculation d'eau pluviale. Finalement, pour le tourisme, un itinéraire modèle VTT va être réalisé et un concept de relais patrimonial de l'Intyamon basé sur la mise en valeur des patrimoines naturels et culturels sera développé.

Le PMO 2024-2027 a été approuvé par le Conseil d'Etat et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Ce programme s'inscrit dans la continuité du programme 2020-2023. La recherche & innovation et le tourisme sont toujours prioritaires. Les nouveautés concernent l'économie de proximité, le développement durable et la numérisation, qui seront traités comme thèmes transversaux.

1.4 Politique économique

En 2023, d'importants efforts ont été déployés en matière de politique économique, avec un accent particulier sur les relations avec l'Union européenne, les répercussions de la guerre en Ukraine, ainsi que les crises énergétique et inflationnaire.

Le Cluster Food & Nutrition, mandaté par l'État et bénéficiant d'une dotation de 1,15 millions de francs, a permis le lancement de projets systémiques ainsi que d'attribuer des chèques à l'innovation visant la valorisation des biomasses, le développement de l'agriculture 4.0 et la création d'un Food & Farm Living Lab, conformément à la stratégie agroalimentaire du canton. Cette stratégie a été renommée et opère désormais sous le nom de Fribourg Agri&Food.

Dans le cadre de près d'une centaine d'autres projets à caractères politique et économique, la PromFR a été consultée et a élaboré des prises de position tant au niveau régional et cantonal que fédéral, à l'attention des instances administratives et des élus. Ce travail vise à garantir que les intérêts économiques du canton soient pleinement pris en compte dans les processus politiques. Il convient de souligner que l'interruption des négociations de l'accord bilatéral entre la Suisse et l'Union européenne et ses impacts économiques ont été particulièrement suivis.

Enfin, il est important de rappeler que les collaborateurs de la PromFR participent activement aux travaux de soixante groupes de travail, commissions et conseils d'administration en tant que membres ou invités.

1.5 Organes de soutien

1.5.1 Guichet-entreprises

Une centaine de sociétés et porteurs de projets ont été conseillés et dirigés vers les différents partenaires de la PromFR dans le cadre du guichet-entreprises : Fri Up, Cautionnement Romand, Seed Capital Fribourg, Capital Risque Fribourg SA et platinn.

1.5.2 Fri Up

En 2023, Fri Up est intervenu auprès d'une quarantaine de start-up, dont 18 dans le cadre du programme d'accompagnement (6 nouvelles entrées dans le programme cette année). Fri Up a également répondu à 300 demandes de conseils et facilité la création de plus de 52 nouvelles entreprises inscrites au registre du commerce.

1.5.3 platinn

En 2023, l'antenne fribourgeoise de platinn a réalisé 57 projets d'innovation d'affaires : les 5 coachs ont accompagné individuellement 31 entreprises avec 53 sessions de coaching dans les 4 services du réseau (affaires, finance, organisation et coopération). De plus, 4 actions collectives ont été menées pour soutenir 26 entreprises confrontées à des défis opérationnels similaires. Le nombre de projets est légèrement inférieur à 2022 qui avait enregistré 70 actions pour 35 entreprises. Le taux de satisfaction des bénéficiaires des services du réseau reste très élevé. La direction de l'antenne fribourgeoise a changé en août, à la suite du départ à la retraite de l'ancien directeur Olivier Allaman.

1.5.4 Cautionnement romand Fribourg

Cautionnement romand a soutenu 9 entreprises fribourgeoises pour un total de 2,4 millions de francs, favorisant la réalisation d'investissements de plus de 14 millions de francs et contribuant à la création ou au maintien de 124 équivalents plein-temps (EPT).

1.5.5 Seed Capital Fribourg

En 2023, Seed Capital Fribourg (SCF) n'a pas financé de nouveau projet. Une quinzaine de demandes a été soumise. Il convient également de noter que SCF gère 23 start-up dans son portefeuille pour un volume de prêts d'environ 2 millions de francs.

1.5.6 Capital Risque Fribourg

En 2023, Capital Risque Fribourg SA (CRF) a participé à 7 nouveaux investissements pour un montant global de 1 484 059 de francs. Ces financements ont permis aux entreprises concernées de lever près de 9,1 millions de francs de fonds additionnels, ainsi que de créer ou maintenir 46 emplois.

1.5.7 bluefactory

Dans la poursuite de la stratégie de développement du site de bluefactory, Bluefactory Fribourg-Freiburg SA (BFF SA) a lancé un appel d'offres à des investisseurs suisses afin d'élaborer et réaliser un concept global de qualité sur l'utilisation et l'urbanisme du « périmètre C », en adéquation notamment avec le plan d'affectation cantonal (PAC) et les principes de la société à 2000 watts. L'objet de l'appel d'offres porte sur l'attribution d'un terrain en droit de superficie, qui verra la construction de plusieurs bâtiments à utilisations multiples. La construction du bâtiment B a été poursuivie selon les plans et ce bâtiment visant à accueillir des entreprises sera inauguré courant 2024.

1.5.8 AgriCo et la Maillarde

Pour ce qui est des surfaces locatives existantes sur AgriCo et la Maillarde, les deux sites jouent actuellement à guichet fermé et affichent complet. Cependant, il existe des alternatives constructibles en greenfield pour ce qui est d'AgriCo et à proximité immédiate pour la Maillarde.

1.5.9 Mesures COVID-19

Le traitement des demandes d'aides pour cas de rigueur étant terminé, les infrastructures utilisées par la cellule de gestion ont pu être libérées en début d'année. En juillet 2023, la présentation au Grand Conseil du rapport du Conseil

d'Etat sur les mesures d'urgence et de relance prises pendant la crise du coronavirus a marqué la fin d'une période particulière pour la PromFR. Pendant l'été, des auxiliaires ont été engagées pour archiver tous les dossiers électroniques. Deux applications informatiques ont ainsi pu être décommissionnées et les contrats de licence et d'hébergement ont été résiliés.

Les tâches relatives aux cas de rigueur ne sont pas terminées pour autant. En effet, les ordonnances fédérales OMCR 20 et OMCR 22 requièrent que les 1125 entreprises bénéficiaires respectent un certain nombre de restrictions financières jusqu'à la fin 2024, voire 2025 pour certaines. En étroite collaboration avec le Service cantonal des contributions (SCC) et l'Administration des Finances (AFin), la PromFR est chargée de vérifier que les entreprises concernées respectent les dispositions fédérales en vigueur. Jusqu'en 2026, toutes les entreprises bénéficiaires des aides pour cas de rigueur devront avoir été contrôlées au minimum une fois. La vérification des comptes et le suivi des cas litigieux nécessitent un investissement de 0.5 EPT.

En 2023, 527 entreprises sur 1125 ont été contrôlées. 387 dossiers répondaient aux exigences fédérales – ou enregistraient des variations insignifiantes – mais 140 dossiers ont nécessité un examen plus approfondi. Parmi les cas potentiellement problématiques, 36 dossiers ont été classés sans suite et 57 dossiers ont fait l'objet d'une demande de régularisation. La restitution de tout ou partie des aides a été exigées dans 39 cas pour un montant global de 2 234 000 francs.

1.6 Communication et événements particuliers

EUSALP, une année de présidence suisse

La stratégie EUSALP est un instrument macro-régional de gestion des défis économiques, démographiques, énergétiques et climatiques de l'UE. Elle est intégrée dans le programme Interreg Espace alpin qui concerne la Suisse, l'Autriche, le Liechtenstein, la Slovénie et certaines régions d'Allemagne, de France et d'Italie.

Durant l'année 2023, la présidence de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (EUSALP) a été assumée par les cantons (CdC) aux côtés de la Confédération (DETEC, ARE, DFAE, DEFR, SECO).

Cette année de présidence a été marquée par un cycle de quatre conférences, dont une conférence sur l'économie circulaire à Fribourg. La PromFR en charge du programme Interreg pour le canton a participé à l'organisation de la conférence EUSALP de fin mars 2023 à Fribourg. Lors de cette manifestation, qui a réuni une centaine de participants des pays de l'arc alpin, le canton de Fribourg a présenté sa feuille de route « Economie circulaire » et illustré ce qu'une région peut entreprendre dans ce domaine.

Magazine économique Fribourg Network Freiburg

L'édition 2023 de Fribourg Network Freiburg (FNF), magazine officiel de la PromFR, a mis en lumière le secteur de la construction et de l'efficacité énergétique. Nourri par un réseau particulièrement dense de grandes entreprises, PME de pointe, centres de compétences et instituts spécialisés, ce secteur constitue un pilier essentiel de l'économie fribourgeoise. La revue a été dévoilée lors d'un événement organisé au quartier d'innovation bluefactory à Fribourg.

Réseaux sociaux et vidéos témoignages

Durant l'année 2023, la PromFR a pu renforcer sa présence dans les réseaux sociaux. En publiant régulièrement du contenu de qualité sur les pages LinkedIn de la PromFR et de FNF, nous avons pu augmenter le nombre d'abonnés pour les deux pages de manière considérable (+ 50 % resp. + 25 %). Une nouvelle série de vidéos témoignages avec des start-up, entreprises internationales et centres de compétences réalisée et diffusée durant l'année, fait partie de ce contenu de qualité.

Marque « FRIBOURG » pour les entreprises du canton

En 2023, la PromFR a intégré la nouvelle marque « FRIBOURG » de l'Association Fribourgissima dans son marketing territorial et dans le cadre de ses activités promotionnelles. De plus, la marque a été ouverte aux

entreprises, associations et événements du canton. Fribourgissima met désormais la marque « FRIBOURG » à disposition des acteurs économiques et associatifs pour renforcer l'image du canton au niveau suisse et au-delà.

2 Mesures de soutien en chiffres

2.1 Soutien aux entreprises

2.1.1 Aides financières et fiscales

Parmi les 40 projets réalisés en 2023, 24 entreprises ont bénéficié d'un soutien financier et une société s'est vu octroyer un allègement fiscal. Le montant global des soutiens financiers directs est légèrement supérieur à un maximum de 3,1 millions de francs. Le versement des aides financières est en effet effectué en fonction du développement économique des sociétés concernées et s'étale ainsi sur plusieurs années.

L'instrument du « cautionnement cantonal » n'a pas été mis en œuvre mais une société en ayant bénéficié a pu rembourser les crédits obtenus grâce à cet instrument.

Les contributions directes en cours selon la LPEc sont les suivantes :

Montant des aides financières (en francs)

Aides financières en faveur des entreprises en 2023	1 870 507
Aides financières en faveur des entreprises en 2022	2 214 742

Aucun allègement fiscal total sur le bénéfice et le capital n'a été octroyé.

Nombre d'entreprises au bénéfice d'un allègement fiscal en cours

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
48	42	32	28	18	20	14	14

A noter que pour les années 2021 et suivantes, des adaptations peuvent avoir lieu en raison du processus de taxation lorsque la période fiscale diffère de la période d'allègement ainsi qu'à des restructurations d'entreprises allégées.

Le tableau démontre tout de même que la tendance observée ces dernières années à une diminution du nombre d'entreprises au bénéfice d'un allègement fiscal se poursuit. Cela s'explique par le fait que le nombre de nouveaux allègements fiscaux accordés ces dernières années était inférieur au nombre d'entreprises dont l'allègement fiscal se terminait.

2.1.2 Incidences fiscales des allègements fiscaux pour la période fiscale 2021

Le Service cantonal des contributions (SCC) a terminé durant l'année 2023 la taxation ordinaire de la période fiscale 2021. Sur la base de ces informations, seules les incidences fiscales de cette période peuvent être présentées.

Le tableau suivant résume les incidences des allègements accordés sur les recettes fiscales encaissées par l'Etat pour l'année 2021. Les recettes fiscales comprennent les impôts cantonaux (sur le capital et le bénéfice) ainsi que la part cantonale de l'impôt fédéral direct (21,2 % de l'impôt fédéral direct perçu).

On y distingue trois niveaux d'informations. La « cote brute » équivaut au montant que le canton aurait potentiellement pu encaisser si les sociétés en question s'étaient implantées dans le canton ou y avaient développé leurs nouvelles activités sans bénéficier d'aucun allègement fiscal. A noter que cette situation est relativement théorique, dans la mesure où nombre de ces sociétés n'auraient probablement pas réalisé leurs projets dans le canton sans allègement. Les montants indiqués sous « incidences des allègements » correspondent aux recettes non encaissées en raison des allègements accordés. La « cote nette » représente quant à elle les montants effectivement encaissés auprès des sociétés après allègement, en général partiel.

	Cote brute	Incidences des allègements	Cote nette
2012	97,946	-61,616	36,141
2013	106,971	-59,312	47,659
2014	134,922	-71,721	63,201
2015	61,131	-49,738	11,393
2016	77,925	-57,491	20,434
2017	80,248	-58,903	21,345
2018	41,023	-16,977	24,046
2019	36,791	-15,568	21,223
2020	31,773	-14,122	17,651
2021	37,173	-11,297	25,876

(en millions de francs)

Il ressort de ce tableau que le canton a renoncé en 2021, du fait des 20 entreprises au bénéfice d'allègements fiscaux en cours, à des rentrées fiscales de 11,297 millions de francs, soit 0,833 millions de francs de part à l'impôt fédéral direct (IFD) et 10,464 millions de francs d'impôt cantonal. Toutefois, sans allègement fiscal, la majorité de ces entreprises n'aurait pas réalisé de projet dans le canton de Fribourg et n'aurait donc pas contribué aux recettes fiscales nettes, qui s'élèvent tout de même à 25,876 millions de francs (cote nette).

2.2 Emplois annoncés en 2018 et effectivement créés à fin 2023

Afin de répondre à une question récurrente, la PromFR publie dans son rapport annuel l'état des emplois effectivement créés par rapport aux emplois annoncés par les projets concrétisés cinq années auparavant.

Emplois annoncés et effectivement créés fin 2023 pour les projets de 2018 :

Emplois supplémentaires annoncés pour fin 2023	Emplois effectivement créés en 5 ans	Différentiel emplois annoncés et réellement créés
560	468	-92

L'écart négatif s'explique principalement par le retard pris par certains projets de jeunes entreprises accompagnés en 2018 ou par la non-réalisation de ces derniers.

3 Conclusion

La PromFR poursuit son travail quotidien de positionnement et développement des atouts du canton. Ainsi elle contribue au dynamisme et renouvellement du tissu économique.